

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le 30 septembre 2021, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 24 septembre 2021, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT à huis clos dans la salle du Mont Blanc.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme VERET, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, M. ARJONA, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOURI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme PAULY, Mme EL MEZOUE, Mme ASCHEHOUG, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, Mme LAJEUNIE, M. HOBEIKA.

ETAIENT REPRESENTES : Mme SCHLIENGER, M. GIORIA, M. LEGRAND, Mme MACIERA-DUMOULIN, M. BENSABAT, Mme RAFIK, M. CELESTIN.

M. PASSERON est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME SABINA NOUGAREDE POUR L'ANIMATION D'UN STAGE SUMMER VIBES AU 11 - ESPACE JEUNES DU 12 AU 16 JUILLET 2021 POUR UN MONTANT DE 825 EUROS TTC. (17/06/2021)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE FONDS DE COMMERCE D'UN RESTAURANT RAPIDE SITUÉ 2 ALLEE DU NIL A ANTONY POUR UN MONTANT DE 148 500 EUROS. (17/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LES EDITIONS COM'IL FAUT POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE CREATION D'UN OUVRAGE AU 11 – ESPACE JEUNES DU 19 AU 23 JUILLET 2021 POUR UN MONTANT DE 1 235 EUROS TTC. (18/06/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES POUR LE CENTRE DE L'ILE D'ARZ PASSE AVEC LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DU MORBIHAN POUR UN MONTANT ANNUEL DE 275,59 EUROS TTC. (17/06/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE SUBSEQUENT RELATIF A L'AMENAGEMENT DU PARVIS DU THEATRE RUE MAURICE LABROUSSE PASSE AVEC LA SOCIETE S.F.R.E. POUR UN MONTANT EN MOINS VALUE DE 5 596, 31 EUROS HT. (21/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC PLANETE SCIENCES POUR L'ANIMATION D'UN STAGE D'ASTRONOMIE AU 11-ESPACE JEUNES DU 26 AU 30 JUILLET 2021 POUR UN MONTANT DE 1 275 EUROS TTC. (24/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE « SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BASE DE LOISIRS DE SAINT LEU D'ESSERENT » POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS NOYER DORE ELEMENTAIRE PENDANT L'ETE 2021 POUR UN MONTANT DE 861 EUROS. (24/06/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX CONDITIONS DE PARTENARIAT AVEC BARIBAL PRODUCTION POUR LA RENOVATION DES BOITES A LIVRES POUR UN MONTANT DE 5 052,35 EUROS TTC. (22/06/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC LA CABANE AUX FEES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE MUSIQUE HINDOUSTANIE DANS LE CADRE DES RENCONTRES DE LA GUITARE LE 27 MARS 2022 POUR UN MONTANT DE 2 688,80 EUROS TTC. (22/06/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE RENOVATION DU STADE D'ATHLETISME GEORGES SUANT – LOT 1 : GENIE CIVIL PASSE AVEC LA SOCIETE ID VERDE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 91 923,98 EUROS HT. (30/06/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'ORGANISATION MATERIELLE ET ELECTRIQUE DES FOIRES AUX FROMAGES ET AUX VINS 2021 A 2024 SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM – (APPEL D'OFFRES OUVERT). (30/06/2021)
 - LOT N°1 : LOCATION AVEC INSTALLATION, POSE ET DEPOSE DE MATERIELS ET STANDS EVENEMENTIELS A LA SOCIETE ETS RICHARD
 - LOT N°2 : FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES, TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE (POSE ET DEPOSE COMPRISES) ET LEUR MAINTENANCE PENDANT LA DUREE DE LA MANIFESTATION A LA SOCIETE BOUYGUES ENVIRONNEMENT ET SERVICES
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME AMELIE BRIANT POUR L'ANIMATION AU 11 – ESPACE JEUNES D'UN STAGE DE LINOGRAVURE DU 5 AU 9 JUILLET 2021 POUR UN MONTANT DE 1 470 EUROS TTC. (01/07/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SARL COOPETIC POUR L'ANIMATION AU 11 – ESPACE JEUNES D'UN STAGE DE JOURNALISME DU 12 AU 16 JUILLET 2021 POUR UN MONTANT DE 1 500 EUROS TTC. (02/07/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION URBAINE DE LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE SEMERU SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 1 250 000 EUROS HT. (PROCEDURE ADAPTEE). (02/07/2021)

- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE APPARTEMENTS FOCH POUR LA LOCATION D'UN HEBERGEMENT POUR L'ACCUEIL DE LA DIRECTRICE DU CINEMA AU FESTIVAL DE CANNES 2021 POUR UN MONTANT DE 2 132,20 EUROS. (25/06/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE PRESTATION DE CONSEIL PASSE AVEC LA SAS MËTIS-COACHING&CONSULTING POUR UN DIAGNOSTIC DES INTERVENTIONS SOCIOEDUCATIVES AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE. (09/07/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ET REVOCABLE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU TERRAIN SITUE AU 5 AVENUE MAURICE RAVEL A ANTONY AU BENEFICE DE LA SOCIETE SAS TERIDEAL-MABILLON. (13/07/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA CRECHE DANS LE QUARTIER JEAN ZAY AU GROUPEMENT COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE / ENTRA SMART ENERGIES POUR UN MONTANT DE 14 165 000 EUROS HT (APPEL D'OFFRES OUVERT). (12/07/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'ASSURANCES CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS DE LA ZAC JEAN ZAY – 4 LOTS (APPEL D'OFFRES OUVERT). (12/07/2021)
- LOT N°1 : DOMMAGE OUVRAGE – GROUPE SCOLAIRE / CRECHE JEAN ZAY A LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (SMABTP) POUR UN MONTANT DE 91 066,97 EUROS TTC
 - LOT N°2 : DOMMAGE OUVRAGE – PARKING JEAN ZAY A LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (SMABTP) POUR UN MONTANT DE 124 336,35 EUROS TTC
 - LOT N°3 : TOUS RISQUES CHANTIER – GROUPE SCOLAIRE / CRECHE JEAN ZAY AU GROUPEMENT GRAS SAVOYE / ZURICH INSURANCE LIMITED PUBLIC COMPANY POUR UN MONTANT DE 23 325,48 EUROS TTC
 - LOT N°4 : TOUS RISQUES CHANTIER – PARKING JEAN ZAY AU GROUPEMENT GRAS SAVOYE / ZURICH INSURANCE LIMITED PUBLIC COMPANY POUR UN MONTANT DE 16 838,55 EUROS TTC
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU SPECTACLE « LA TRESSE DE L'OGRESSE » CONCLU AVEC LE THEATRE DES BONNES LANGUES A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD LE 04 DECEMBRE 2021 POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (30/06/2021)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – DOSSIER CONTENTIEUX M. BIDAULT EN APPEL DU JUGEMENT DU TGI DU 30 MARS 2021 POUR UN MONTANT DE 312 EUROS TTC. (13/07/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC PSYADOM FORMATION POUR TROIS SESSIONS D'ATELIERS DE METHODOLOGIE SCOLAIRE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 360 EUROS TTC. (19/07/2021)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°9 – REFERE PREVENTIF DE SNCF RESEAU POUR UN MONTANT DE 960 EUROS TTC. (19/07/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT POUR LA REPRESENTATION A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 19 NOVEMBRE 2021 DU SPECTACLE « PERRUQUE ET COTTE DE MAILLE » CONCLU AVEC LA SARL TOHU BOHU POUR UN MONTANT DE 651 EUROS TTC. (01/07/2021)
- DECISION INSTITUANT UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE POUR L'ORGANISATION DES PASS JOURNEE CINESCAPADE-DEAUVILLE PAR LE CINEMA LE SELECT LE 10 SEPTEMBRE 2021. (16/07/2021)
- ADOPTION DES AVENANTS N° 2 ET 3 A LA CONVENTION D'EXPLOITATION D'UNE PHOTOCABINE INSTALLEE AU REZ-DE-CHAUSSEE DE L'HÔTEL-DEVILLE A PASSER AVEC LA SOCIETE PHOTOMATON AFIN, D'UNE PART, DE PROLONGER LA DUREE DU CONTRAT, ET, D'AUTRE PART, DE CHANGER LE MATERIEL. (22/07/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°8 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX - LOT 3 - BATIMENTS ADMINISTRATIFS, TERTIAIRES, CULTURELS ET SPORTIFS PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 10 678,48 EUROS HT. (23/07/2021)ATTRIBUTION DU MARCHE DE REFECTION DES OFFICES MATERNEL ET ELEMENTAIRE DE L'ECOLE FERDINAND BUISSON – (PROCEDURE ADAPTEE). (03/08/2021)
 - LOT N°1 : INSTALLATIONS DE CHANTIER, DEMOLITION, GROS ŒUVRE, CLOISONNEMENT, CARRELAGE-FAÏENCE, MENUISERIES, CHARPENTE, COUVERTURE ET VRD A LA SOCIETE BRIAND SAS POUR UN MONTANT FORFAITAIRE DE 570 166,35 EUROS HT ET SANS MONTANT MINIMUM ET AVEC UN MONTANT MAXIMUM DE 100 000 EUROS HT POUR LES PRESTATIONS A PRIX UNITAIRES
 - LOT N°3 : FAUX PLAFONDS A LA SOCIETE GOBIN ET FILS POUR UN MONTANT DE 26 764,30 EUROS HT
 - LOT N°4 : CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE A LA SOCIETE LA LOUISIANE POUR UN MONTANT DE 148 954,30 EUROS HT
 - LOT N°5 : ELECTRICITE A LA SOCIETE AFILEC POUR UN MONTANT DE 66 000 EUROS HT
 - LOT N°6 : EQUIPEMENTS DE RESTAURATION A LA SOCIETE SAS INDUSTRIELLE DU FROID ET DE CUISSON POUR UN MONTANT DE 132 000 EUROS HT
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE FOURNITURE DE MOBILIER ADMINISTRATIF PASSE AVEC LA SOCIETE SEREM SAS AFIN DE PRENDRE EN COMPTE L'AUGMENTATION DU COUT DES MATIERES PREMIERES DUE A LA CRISE SANITAIRE. (09/08/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LE CENTRE CULTUREL DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC LE PRESTATAIRE ARTISTIQUE INDEPENDANT LOUIS DUBESSAY POUR UN MONTANT DE 9 200 EUROS MAXIMUM. (24/08/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LE CENTRE CULTUREL DU CHATEAU SARRAN A PASSER AVEC L'ASSOCIATION « AU FIL DE L'ASTRE » POUR UN MONTANT DE 14 260 EUROS MAXIMUM. (24/08/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DE L'ECOUTE DU NOYER DORE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2021. (24/08/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC PPCM PRODUCTION POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE DU 26 AU 28 AOUT 2021 ET D'UN SPECTACLE LE 29 AOUT 2021 DANS LE QUARTIER DU NOYER DORE POUR UN MONTANT DE 5 067,79 EUROS TTC. (24/08/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA CONCEPTION ET AU SUIVI DE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING PUBLIC EN INFRASTRUCTURE AU SEIN DE LA ZAC JEAN ZAY PASSE AVEC LE GROUPEMENT B.E.A. / PHASIS ARCHITECTES AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA NOUVELLE DENOMINATION SOCIALE DE LA SOCIETE B.E.A. DEVENUE PINGAT AMENAGEMENT ET BATIMENT. (01/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE CINEMA LE REX DE CHATENAY-MALABRY AFIN D'INSCRIRE LE CINEMA LE SELECT AU SEIN DU DISPOSITIF « ECOLE ET CINEMA » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022. (01/09/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX – LOT N° 1 – BATIMENTS DE LA PETITE ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 38 640 EUROS HT. (06/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FORMATION A PASSER AVEC MADAME JOSETTE SERRES FORMATRICE PETITE ENFANCE POUR UNE FORMATION INTITULEE « ET SI ON REVISITAIT LES IDEES RECUES SUR LES JEUNES ENFANTS » AU BENEFICE DES ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTAUX ET DES FAMILLES POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (06/09/2021)

- ATTRIBUTION DU MARCHE DE REFECTION DES OFFICES MATERNEL ET ELEMENTAIRE DE L'ECOLE FERDINAND BUISSON – (PROCEDURE ADAPTEE). (08/09/2021)
 - LOT N° 2 : PEINTURE, SOLS SOUPLES ET NETTOYAGE AU GROUPEMENT GOBIN ET FILS / MAISONNEUVE POUR UN MONTANT DE 81 213.34 EUROS HT ET SANS MONTANT MINIMUM ET AVEC UN MONTANT MAXIMUM DE 100 000 EUROS HT POUR LES PRESTATIONS A PRIX UNITAIRES
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC MADAME ISABELLE TREMOULET POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS DE GYMNASTIQUE AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 POUR UN MONTANT DE 2 730 EUROS TTC. (10/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION AGEGA POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'EVEIL MUSICAL AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 POUR UN MONTANT DE 6 000 EUROS TTC. (10/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DUODUBA POUR L'ORGANISATION D'UN PROJET ARTISTIQUE AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 POUR UN MONTANT DE 6 400 EUROS TTC. (10/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL EN FAVEUR DU CONSERVATOIRE D'ANTONY DANS LE CADRE DE LA DELOCALISATION DE SES COURS. (13/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA DIRECTION ZONALE DES CRS DE PARIS POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE GUIDAGE DE COURSE PEDESTRE DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE 3 OCTOBRE 2021 POUR LA 32^{ème} EDITION DU SEMI-MARATHON POUR UN MONTANT DE 180.72 EUROS TTC. (13/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE DIFFERENTES INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE PASQUIER A PASSER AVEC L'UNIONS SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 POUR UN MONTANT DE 7 840 EUROS TTC. (13/09/2021)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – RECOURS DE LA VILLE CONTRE L'ARRETE DE SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N° 9 POUR UN MONTANT DE 1 156.78 EUROS TTC. (10/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC MADAME CHARLOTTE GARNIER POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE SOPHROLOGIE AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 560 EUROS TTC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022. (14/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION COURS DE MARGUERITES POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER D'ANGLAIS AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 7 545 EUROS TTC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022. (14/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DES FAMILLES ET DES LIENS POUR L'ORGANISATION D'UN LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAPE) AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR UN MONTANT DE 4 480 EUROS TTC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022. (14/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DU TERRAIN SYNTHETIQUE DU PARC HELLER AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « SKYWARD SOCCER » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022. (16/09/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE GRATUITE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE 3 OCTOBRE 2021 POUR LA 32^{ème} EDITION DU SEMI-MARATHON. (16/09/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SARL « DEFI » DEFINISSANT LES PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DEDIES A LA PRATIQUE DE L'ESCRIME DE LA SALLE D'ESCRIME DU COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 160 EUROS TTC. (16/09/2021)

ORDRE DU JOUR

- PRESENTATION DU PROJET ANTONYPOLE PAR LE GROUPEMENT A.U.C. –
- COMMUNICATION DES OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES PORTANT SUR LES EXERCICES 2014 ET SUIVANTS –
- VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL S'OPPOSANT A LA DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE DE CEDER LES 6 CENTRES DE SANTE QU'ELLE GERE EN ILE DE FRANCE –
POUR : 49
- COMMUNICATION DU RAPPORT ETABLI PAR LA MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION RELATIVE A L'ORGANISATION ET AUX MOYENS ALLOUES AU DISPOSITIF DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE A ANTONY –
- I - FINANCES –**
- FIXATION DU MONTANT DES PRIX REMIS A L'OCCASION DE MANIFESTATIONS MUNICIPALES-ADDITIF –
POUR : 49
- II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –**
- ANTONYPOLE – ACQUISITION DU BIEN SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO CADASTRE CM 208, CM 573 ET CM 575 AUPRES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE (EPFIF) –
POUR : 44 - CONTRE : 05
- ACQUISITION PAR LA VILLE DE LOCAUX APPARTENANT A HAUTS DE BIEVRE HABITAT SITUES 14 RUE DE L'ABBAYE A ANTONY –
POUR : 48 - Ne prend pas part au vote : 01 (M. LEGRAND)
- ECHANGES FONCIERS AVEC LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE - PARC RAYMOND SIBILLE, COULEE VERTE ET SQUARE MARC SANGNIER : DELIBERATION COMPLEMENTAIRE –
POUR : 49
- TAXE D'AMENAGEMENT : EXTENSION DU PERIMETRE DU SECTEUR N° 4 A TAUX MAJORE DANS LE QUARTIER ANTONYPOLE –
POUR : 41 - ABSTENTION : 08
- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE EMPRISE DE 9 m² SISE 15 RUE DU CHEMIN DE FER APPARTENANT A M. ET MME PHAM –
POUR : 49
- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE CM 4 PARTIELLE DE 280 m² sise 195/199 RUE DES RABATS APPARTENANT A LA SOCIETE PIERRE PROMOTION –
POUR : 49
- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE CP 333 DE 1002 m² SISE RUE DES NATIONS UNIES/RUE DE BELLEVUE APPARTENANT A LA SOCIETE IMMOBILIERE 3F –
POUR : 49
- LIAISON ENTRE LE PARC BOURDEAU ET LA RUE AUGUSTE MOUNIE : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UNE SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DE LA VILLE –
POUR : 48 - ABSTENTION : 01

III – TRAVAUX – CONTRATS –

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC AU PROFIT DE LA SOCIETE BIROTA SAS POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION SUR VOIRIE D'INFRASTRUCTURES DE VELOS ELECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE DE REFERENCE ZOOV SUR LA COMMUNE D'ANTONY –
POUR : 49

IV – PERSONNEL –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
POUR : 44 - CONTRE : 04 - ABSTENTION : 01

V - EDUCATION –

- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE ET SENIORS A PASSER AVEC LA SOCIETE SOGERES –
POUR : 44 - ABSTENTION : 05
- PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ENGAGEES PAR L'EDUCATION NATIONALE EN FAVEUR DE L'INITIATION AUX LANGUES ETRANGERES DANS LES CLASSES DE COURS ELEMENTAIRES DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022 –
POUR : 49
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE GRETA 92 POUR L'ORGANISATION DES COURS DU SOIR –
POUR : 49

VI - AFFAIRES DIVERSES –

- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA CHAMBRE FUNERAIRE D'ANTONY : CHOIX DU CONCESSIONNAIRE – ADOPTION DU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DES POMPES FUNEBRES (SAEMPF) ET FIXATION DES TARIFS –
POUR : 49

- ADOPTION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES A PASSER AVEC LE CCAS D'ANTONY POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS –
POUR : 49
- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AKADEMIK FOOTBALL AU TITRE DU COFINANCEMENT AVEC L'ETAT DE SON ACTION DANS LE CADRE DES QUARTIERS D'ETE 2021 –
POUR : 49
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 A LA CONVENTION DEFINISSANT LES CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION MUNICIPALE VERSEE A L'ASSOCIATION IFAC –
POUR : 49
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'OPERATION « CHARTE QUALITE CONFIANCE » 2021 –
POUR : 49
- PASSATION D'UN CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE (CLEA) AVEC LE MINISTERE DE LA CULTURE ET LES VILLES DE MASSY ET DE VERRIERES-LE-BUISSON : FIXATION DU MONTANT DU DEDOMMAGEMENT DES ARTISTES NON RETENUS –
POUR : 49
- DENOMINATION DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL –
POUR : 49
- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2020 –
- COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA SOUS-COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES –

**Fin de la séance à 01h50
Antony, le 1^{er} Octobre 2021**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**